



Université Abdelmalek Essaâdi
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
Formation Continue
Adresse: Route de l'Aéroport, B.P : 1255 Tanger-Maroc
Tél. :0539-31-34-87/88/89 Fax : 0539-31-34-93 ; Site : www.encgt.ma

Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Management et Techniques de Gestion [DCA-MTG]

Année universitaire 2018-2019

CONVENTION

Vu Loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 8 ;
Vu le règlement relatif aux Marchés des travaux, fournitures ou prestation de services au compte de l'Université Abdelmalek ESSAADI – TETOUAN.
Vu la lettre d'Accréditation émanant du Monsieur le Président de l'Université Abdelmalek ESSAADI et adoptée par le conseil de l'Université Réuni le 26-07-2018.

Entre les soussignés :

L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger – Route de l'Aéroport, B.P 1255, dénommée ci- après ENCGT et représentée par son Directeur Monsieur Mohammed EZZNATI, d'une part ; Et

Mme/Mlle/M C.I.N.....
Adresse : ci-après dénommé(e)
INTERESSE d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article n° 1 : Objet de la convention

- La présente convention a pour objet la formation continue sanctionnée par le Diplôme d'Université : Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Management et Techniques de Gestion (DCA- MTG).

Article n° 2 : Consistance

Cette formation vise à attribuer à l'intéressé un Diplôme d'Université de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger organisé dans le cadre de la formation continue selon les modalités ci- dessous :

- Thème de la formation : Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Management et Techniques de Gestion (DCA- MTG).
- Spécificité de la formation : Le DCA-MTG est un diplôme universitaire qui vise en priorité à assurer une formation, à haut niveau, des managers capables d'intervenir dans des contextes organisationnels variés et complexes.
- Modules de formation : Marketing et Gestion Commerciale, Gestion Comptable et Financière, Management et Entreprenariat, Management Industriel et Logistique, Management des Ressources Humaines, Environnement de l'entreprise, Management des systèmes d'information & TIC, Projet de fin d'études (2 mois).
- Durée de la formation : deux semestres plus 2 mois de stage de fin d'études ou mission professionnelle.

- L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des modules avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et la soutenance du projet professionnel.

Article n° 3 : Modalités de paiement

Les frais de formation sont arrêtés à la somme de **25 000 DH** (Vingt-cinq mille dirhams) à régler au comptant dès l'inscription et selon les modalités suivantes :

- 1ère tranche : 10 000 DH payable d'avance à la signature de la convention et non remboursable en cas de désistement de l'intéressé.
- 2ème tranche : 7 500 DH à régler en janvier 2019.
- 3ème tranche : 7 500 DH à régler en avril 2019.

Article n° 4 : Durée de la convention

Les clauses de la présente convention prennent fin en même temps que la formation dispensée par l'Etablissement. La formation se déroulera au sein de l'ENCG de Tanger.

Article n° 5 : Obligations de l'ENCGT

- L'ENCGT s'engage d'une part, à assurer l'enseignement de l'ensemble des modules prévus dans le cadre de la formation (cours, séminaires, visites d'entreprises) et d'autre part à encadrer le participant pour réaliser son projet de fin d'études donnant lieu à la rédaction et la soutenance d'un rapport.
- L'ENCGT délivre, à la fin du cycle de formation, un Diplôme du Cycle d'Approfondissement (Bac+3) en Management et Techniques de Gestion, aux participants qui ont satisfait à toutes les exigences de cette formation.

Article n° 6 : Obligations de l'INTERESSE

- L'Intéressé s'engage à régler à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger dans le cadre de la présente convention la totalité des frais de formation selon le calendrier susmentionné en article 3. Le règlement des sommes dues sera effectué au profit de l'ENCGT selon la réglementation en vigueur.
- Le règlement peut être effectué par versement au compte de l'ENCGT ouvert à la Trésorerie Régionale de Tanger ou par chèque à l'ordre de l'ENCGT au Service Economique de l'Ecole.
- L'intéressé s'engage à respecter le règlement interne de l'ENCGT.
- La soutenance du projet de fin d'études (PFE) doit se faire au plus tard fin décembre 2019.

Article n° 7 : Frais de timbres

- Les frais de timbre de la présente convention sont à la charge de l'intéressé.

Article n° 8 : Résiliation

- La convention peut être résiliée de plein droit en cas de défaut de paiement ou en cas de non exécution de l'une des clauses de la convention.

Article n° 9 : Litiges

- Tous les litiges découlant de l'exécution de la présente convention seront réglés à l'amiable ou à défaut portés devant le Tribunal de Tanger.

Fait à Tanger, le :

Le Directeur

L'intéressé
(Lu et approuvé)